

Délibération n° 20251213-07
Extrait du registre des délibérations
Du Comité syndical du 13 décembre 2025

ANNULE ET REMPLACE SUITE ERREUR MATÉRIEL

Objet : AUTORISATION
ENGAGEMENT DU QUART
DES INVESTISSEMENTS
2025 POUR BUDGET
PRINCIPAL

Rapporteur : Stéphane
GUILLAUME

Secrétaire de séance :
Madame Evelyne BRUN

Date de convocation :
6 décembre 2025

Nombre de délégués :

En exercice : 143
Présents : 75
Pouvoir : 2
Votants : 77

Pour : 74
Contre : 0 –
Abstention : 0 –
Ne prend pas part au
vote : 3 - (MEALLET
Roger-Jean, BRUN
Evelyne, DAUPHIN Jean-
François)

L'an deux mille vingt-cinq, le treize décembre à dix heures en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni, Domaine de la Prade, sous la présidence de M. GOUTTEBEL, Président.

Le quorum n'ayant pas été atteint à cette occasion, le comité syndical a de nouveau été convoqué le 15 octobre 2025 à neuf heures, en application des articles L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), dans les locaux de Territoire d'Énergie Puy de Dôme à Cournon d'Auvergne.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

GOUTTEBEL Sébastien, CHABRILLAT Rémi, MEALLET Roger-Jean, MARQUES Antonio, LHERMET Florence, GUILLAUME Stéphane, BRUN Evelyne, COUDUN Laurent, DUCOING Guy, GUELON René, LECHEVALLIER Christine, OLIVAIN Thierry, DOMINGO Marcel, DUMAS Daniel, FRUCHART Jean-Luc, COUPAT Sylvie, PINTE Emmanuel, NORE Michel, ARCHENY Danièle, RAYNAUD Jérôme, PRADIER Alain, LEON Bernard, CHASSANG Jean-Pierre, SABLONIERE Didier, ROBIN Christian, SAVY Philippe, VALLEIX Philippe, RAYNAUD Dominique, BOYER Michel, BOUYOUX Francis, BRUGIERE Eric, JARLIER Dominique, PERCHE Serge, DEVERNOIX Marc-Antoine, TARTIERE Philippe, PERROT Guillaume, RAFFAULT Daniel, VATIN Thierry, GHESQUIERE Chantal, GAUMY Francis, CLEMENT Jean-Marie, KHATCHADOURIAN-TECER Claudine, BARRASSON Bernard, RAYNAL Roger, LEVI ALVARES Luc, PONTRUCHER Bruno, RAZAVET Jean-François, BANNIER Dominique, BOISNAULT Christian, LOPEZ Argimiro, BAULAND Gisèle, JEANVOINE Olivier, RABY Laurent, BARBIER Didier, BARRAUD Pierre, DUBIEN Gaëtan, DONNET Anne-Michèle, GOURBEYRE Bernard, BOURDOULEIX Roger



Suppléants ayant pouvoir :

CAMPEAUX Eric, FOURNIER Jacques, TARDIVEL Ghislain, GENTEUIL Bruno, NEDELLEC Jean-Yves, MERLE Francis, NURY Jacques, DOS SANTOS Christophe, BOISNAULT Christian, DAUPHIN Jean-François, SOLVIGNON Yves, PICHON Jean, BOSTVIRONNOIS Maryse, ZIMNIAK Didier, RABANY Anne, FRAISSE Pierre-Luc

Pouvoirs :

BONNET Grégory donne procuration à LHERMET Florence,
DURAND Jean-Paul donne procuration à GUELON René

Secrétaire de séance : Mme BRUN

AUTORISATION ENGAGEMENT DU QUART DES INVESTISSEMENTS 2025 POUR BUDGET PRINCIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, art. L 1612-1 et L5217-10-9,

Vu la délibération n° 20250315-013 du 15/03/2025 adoptant le Budget principal 2025 ainsi que les virements de crédits et décisions modificatives suivants s'y rapportant,

Vu la délibération 20250125-010 du 15/10/2025 concernant l'autorisation de programme 2024-2026 pour l'éclairage public,

Vu la délibération 20250315-005 du 15/03/2025 concernant l'autorisation de programme 2024-2026 pour l'électrification,

Vu la nomenclature comptable M57.

Considérant la nécessité d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026.

En l'absence d'adoption du budget avant le 1^{er} janvier, l'exécutif peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget dans la limite d'un quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Crédits ouverts au budget 2025 par chapitres budgétaires	Autorisations d'engagement, de liquidation et mandatement jusqu'au vote du BP 2026 par articles budgétaires
13 – Subventions d'investissement : 182 642.21€	13248 : 4 500.00€ 13258 : 1 160.55€ 1328 : 40 000.00€
20 – Immobilisations incorporelles : 65 000.00€	2051 : 16 250€
21 – Immobilisations corporelles : 71 000.00€	21838 : 6 000.00€ 21848 : 6 000.00€ 2188 : 5 750.00€
23- Immobilisations en cours (hors AP) : 6 576 943.03€	238 : 1 644 235.76€

Concernant les dépenses à caractère pluriannuel comprise dans les autorisations de programme (AP) : Eclairage public 2024-2026 et Electrification 20224-2026, le Président peut, jusqu'à l'adoption du budget, liquider et mandater les dépenses d'investissement correspondant aux autorisations ouvertes au cours des exercices antérieurs, dans la limite d'un montant de crédits de paiement (CP) par chapitre, égal au tiers des autorisations ouvertes au cours de l'exercice précédent.

Crédits de paiement ouverts au budget 2025 par autorisations de programme et articles budgétaires	Autorisations de liquidation et mandatement jusqu'au vote du BP 2026 par autorisations de programme et articles budgétaires
AP EP 2024-2026, 2317 : 13 570 000.00€	AP EP 2024-2026, 2317 : 4 523 333.00€
AP ER 2024-2026, 2315 : 15 000 000.00€	AP ER 2024-2026, 2315 : 5 000 000.00€

Après avoir délibéré, le Conseil Syndical, décide :

- D'autoriser Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette) à concurrence des sommes inscrites dans les tableaux ci-présents.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL



territoire
d'énergie
PUY-DE-DÔME